

# COMMENT ÇA MARCHE ?



## Horaires 2019 / 2020

Valables du 10.02.20 au 30.08.20

# RUBAN

### TARIFS

Ticket unité	1,20 €
Carte 10 voyages	10 €
Abonnement « Adulte » mensuel	28 €
<small>Pris en charge à 50 % par l'employeur</small>	
Abonnement « Adulte » annuel	280 €
<small>Pris en charge à 50 % par l'employeur</small>	
<small>Abonnements Jeune et Sésame non acceptés sur le service Flexibus</small>	

### COMBINÉS

T-Libr S : TER (gares CAPI) + RUBAN	42,4 € / mois
<small>(34,6 € pour les moins de 26 ans)</small>	
T-Libr M : TER (CAPI/Lyon) + RUBAN + TCL	118,8 € / mois
<small>(94,2 € pour les moins de 26 ans)</small>	

Informations et réservations :  
Espace RUBAN 04 74 94 62 03  
Du lundi au vendredi de 7h à 20h.

### Points Infos RUBAN

<p>➤ Bourgoin-Jallieu : Tél. 04 74 28 04 99 du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h Le samedi de 14h à 17h15</p>	<p>➤ Villefontaine : Tél. 04 74 96 48 07 du lundi au vendredi de 7h30 à 18h Le samedi de 9h à 12h</p>	<p>➤ L'Isle d'Abeau : Tél. 04 74 18 20 38 Le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h</p>
---	---	---

www.rubantransport.com

## POUR MODIFIER OU ANNULER, COMMENT FAIRE ?

- Annulation au plus tard **30 min avant la course** par téléphone ou par internet (pénalité d'une journée appliquée si délai non respecté)
- Décalage possible d'une réservation au plus tard **1h avant la course souhaitée**, uniquement par téléphone **entre 7h et 12h** (les décalages demandés après 12h ne seront pas acceptés) décalage possible sous réserve de disponibilité du service à l'horaire demandé



10 MIN.

## IMPORTANT

Pour les prises en charge sur réservation, il faut être présent au lieu de prise en charge ou au point d'arrêt à l'horaire indiqué par la centrale de réservation, sachant que le Flexibus a ensuite une marge de **10 minutes** pour passer.

### En cas de non présentation au bus ou annulation tardive

Si le bus s'est déplacé inutilement, **les réservations suivantes sont annulées**. Elles ne seront réactivées qu'après demande auprès de la centrale de réservation et **une pénalité d'une journée sera appliquée sur la prochaine réservation**.

### Lors de la montée à bord du véhicule

- je valide mon titre de transport (seuls les abonnements adulte ou carte 10 trajets sont acceptés sur le Flexibus) ou j'achète un ticket unité auprès du conducteur
- je donne mon nom au conducteur pour vérifier ma réservation ou j'indique ma destination lors des départs systématiques sans réservation.



## SALARIÉ

50 % de l'abonnement est pris en charge par l'employeur

(décret n°2008-1501 du 30/12/2008)

### Desserte du Parc Technologique :

- Ligne du lundi au vendredi de 7h à 20h
- flexibus en semaine tôt le matin ou tard le soir uniquement sur réservation

## COMMENT RÉSERVER ?

### PAR TÉLÉPHONE

Espace RUBAN 04 74 94 62 03  
réservation au plus tard la veille  
(pour le lundi, avant 20h le vendredi précédent)

### PAR INTERNET

www.rubantransport.com, rubrique Flexibus  
réservation au plus tard la veille avant 19h30  
(pour le lundi, avant 19h30 le vendredi précédent)



## QUAND RÉSERVER ?

- Au plus tard la veille du déplacement (pas de réservation le jour même)
- La centrale de réservation est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 20h
- Les réservations peuvent être occasionnelles ou régulières. Les réservations régulières annuelles se font du 1/09 au 31/08. Pensez à les renouveler pour l'année suivante à partir du mois de juin.



Les abonnements Jeune, Sésame, Transisère Micro ne sont pas valables sur Flexibus.

### Desserte des entreprises de la ZA de Chesnes :

- en semaine de 5h à 22h
- samedi uniquement sur réservation de 6h à 17h

## LE PRINCIPE

### Vers la ZA de Chesnes

Je pars d'un arrêt de bus (par exemple, St-Bonnet centre ou La Verpillière Gare) : pas de réservation, j'indique au conducteur mon entreprise ou arrêt de dépose (attention : certains départs en soirée sont sur réservation).

### Retour de la ZA de Chesnes

Je pars d'une entreprise : réservation indispensable pour enregistrer mon lieu et mon horaire de prise en charge par le Flexibus.

Le Flexibus dépose ou prend en charge au plus près des entreprises en fonction des conditions d'accès et de sécurité des passagers.

